

INFORMATIONS PRATIQUES

DIFFICULTE :

* Randonnée facile : il s'agit d'un parcours ne présentant pas de difficulté particulière. La dénivelée positive est inférieure à 350m pour 1h30 à 3h de marche.

**Randonnée moyenne : ces circuits de difficulté modérée représentent une dénivellation positive comprise entre 350 et 650m en moyenne pour une durée de 3 à 4h de marche.

***Randonnée sportive : ces circuits présentent en général plus de 650m de dénivelée positive, pour une durée comprise entre 4 et 6h de marche.

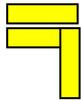
BALISAGE : Tous nos circuits sont balisés en jaune.



: passage interdit



: vous êtes sur le bon chemin



: tournez à gauche



: tournez à droite

METEO :

Avant de démarrer votre parcours, nous vous conseillons de prendre connaissance du bulletin météo local : 08 92 68 02 04

MAIS AUSSI :

Les circuits que nous vous présentons traversent régulièrement des propriétés privées. Leurs propriétaires vous accordent le droit de passage. Veuillez, de ce fait, ne pas vous éloigner du circuit balisé.

La nature n'est pas la poubelle des hommes, ne laissez pas vos déchets derrière vous : remportez les.

En cas de problèmes rencontrés sur les circuits, veuillez nous en informer dès que possible.

Office de Tourisme du pays de la Motte –Turriers

Tél : 04 92 68 40 39

RANDONNEE AU PAYS DE LA MOTTE DU CAIRE- TURRIERS